Financement des programmes établis

A une époque où notre pays a désespérément besoin qu'on effectue des travaux de recherche et de développement, et cela comme jamais auparavant, surtout si nous souhaitons demeurer concurrentiels sur les divers marchés, et à une époque où l'on commence à se servir de nouvelles techniques agricoles un peu partout dans le monde, si le Canada souhaite sérieusement jouer un rôle intéressant à cet égard, comment espère-t-on que nos jeunes pourront poursuivre des études universitaires en agriculture si les frais de scolarité continuent de grimper à un rythme effarant? Ils sont déjà si élevés qu'ils empêchent en quelque sorte les enfants des économiquement faibles de s'inscrire dans ces établissements. Si ses propres enfants ne sont pas de ceux-là, ce n'est pas que le ministre soit riche, mais rares sont les jeunes Canadiens qui peuvent se vanter d'avoir un père qui touche un salaire de ministre. Je veux parler en l'occurrence des familles moyennes de l'ouest du Canada. Comment auraient-elles les moyens d'envoyer leurs enfants à l'université?

• (1730)

M. Whelan: Le député semble dire que je viens d'une famille riche et que mon salaire de ministre est énorme. Je lui dirai que mes trois filles n'arrivent pas à obtenir de prêts aux étudiants pour la simple raison que je suis à la fois député et ministre. Elles sont donc obligées de travailler à temps partiel, et l'une d'elles est même serveuse au cabaret de l'université pour gagner suffisamment d'argent pour poursuivre ses études. Nous estimons que c'est bien ainsi. Si elles peuvent trouver du travail, elles doivent gagner tout l'argent possible.

Ce que je dis, c'est que la plupart de nos facultés ne produisent pas les diplômés dont nous avons besoin. A l'heure actuelle, j'emploie une soixantaine d'étudiants que nous sommes allés chercher à l'université. Nous leur versons un salaire tandis qu'ils étudient pour tâcher d'obtenir au moins une maîtrise ou un doctorat, de façon à poursuivre les travaux de recherche dont nous avons besoin.

Dans bien des universités on n'offre même pas les cours dont ces étudiants-là ont besoin. Ainsi, le secteur privé devrait effectuer plus de recherche, celle qu'il nous faut en agriculture. Il n'y participe pas encore, mais nous pensons qu'il va changer d'attitude. Nous avons reçu des représentants de quelques entreprises et nous leur avons demandé de consacrer à cette recherche un pour cent de leur produit brut. Je pense que nous faisons des progrès.

Les universités devront orienter différemment leur enseignement si elles veulent former ces gens-là. Vendredi de cette semaine, je dois me rendre à l'Université de Guelph pour assister à l'entrée en fonction de son nouveau président. Nous aurons d'autres entretiens à cette occasion. Cette institution a surtout une vocation agricole, car c'est la seule du genre dans toute la province d'Ontario, et elle produit la plus grande quantité de denrées alimentaires. L'Ontario n'a en tout et pour tout qu'une seule université possédant une faculté d'agronomie. Mais il y en a une à l'Université de Colombie-Britannique. Or, la Colombie-Britannique ne produit pas autant de produits agricoles, en volume, que les seuls comtés ontariens d'Essex, de Kent et de Lambton mis ensemble. Mais même en Ontario, il est nécessaire de faire plus parce que c'est la plus grande province. Cet enseignement-là relève des provinces, d'après la constitution.

Je me souviens que les provinces prévenaient M. Pearson, quand il disait que Terre-Neuve n'avait même pas d'université à l'époque, et qu'ils lui disaient: «Monsieur le premier ministre, vous empiétez sur la compétence provinciale». Cela, c'était pendant les entretiens qui ont eu lieu à l'époque. Il a dit: «Cela m'est égal. Chaque jeune Canadien doit avoir les mêmes possibilités de s'instruire, d'où qu'il vienne au Canada».

Donc, notre société a probablement mis au point un des meilleurs systèmes. Nous l'avons fait très vite, afin de mettre l'enseignement universitaire à la disposition de beaucoup de jeunes Canadiens, et avec un programme qui est probablement l'un des plus raisonnables, en termes de coûts, de tous les systèmes universitaires du monde. Même aujourd'hui, avec l'augmentation des frais de scolarité, il est encore un des plus raisonnables du monde.

M. Althouse: Monsieur le Président, si l'on s'en rapporte à ces brefs propos du ministre, il est établi qu'il y a un nouveau concept en économie politique. Il n'y a plus à s'inquiéter des dollars gonflés par l'inflation puisque le ministre a découvert une chose qui s'appelle le dollar gonflable, qui vaut dans les 5 milliards après être parti de 1.9 milliard.

Il a évoqué quelques autres côtés intéressants du financement universitaire dans ses observations. Par exemple, la possibilité de financer la recherche agricole. Je remarque que par-dessus les frontières les écoles vétérinaires reçoivent des fonds de l'État fédéral, et parfois des provinces voisines. Ces sources de revenus sont en train de devenir traditionnelles au pays. Je crois que les dispositions du projet de loi à l'étude ont permis d'utiliser des fonds pour financer des collèges agricoles à titre permanent.

Je demanderai au ministre de nous donner des précisions sur les programmes de deuxième et troisième cycles, maîtrise et doctorat, à propos desquels il affirme que les collèges n'ont pas beaucoup de candidats pour ces genres de programmes. N'estil pas d'accord pour dire que s'il n'y a pas beaucoup de candidats à ces cours de deuxième et troisième cycles dans les collèges d'agronomie, cela vient de ce que les étudiants ont du mal à obtenir des prêts? Il nous a dit que si ses filles n'avaient pas droit aux prêts pour étudiants, ce n'était pas seulement parce que leur père est ministre, ce qui est une excellente raison puisque les ministres ont un certain revenu net, mais parce que la plupart des enfants d'agriculteurs ne peuvent pas obtenir de prêts pour étudiants à cause de la façon dont se calcule l'actif, sur la formule de demande de prêt.

Un très petit agriculteur peut avoir plusieurs enfants, dont aucun pour ainsi dire ne pourra recevoir des prêts pour étudiants tant qu'il n'aura pas quitté l'école et travaillé un an ou deux pour prouver qu'il est indépendant de sa famille. A ce moment-là, malgré ce qu'il gagne à son autre emploi, il est nettement détaché de ses parents, et a alors droit aux prêts pour étudiants. Mais s'ils sortent directement de l'école secondaire ou du collège et que leurs parents sont propriétaires, ils n'ont pas droit du tout à une bourse même si leurs parents n'ont pas de revenu net.

M. Whelan: Monsieur le Président, je serai aussi bref que possible là-dessus, mais il fut un temps où les prêts aux étudiants n'existaient pas. La plupart des plaintes que je reçois des jeunes agriculteurs tiennent à une question de sureffectif. Il ne s'agit pas d'un manque d'argent, mais d'un manque de place.